

# Compte rendu

## Réunion du Directeur général et du Bureau du Conseil exécutif

27 novembre 2020

### Participants

D<sup>r</sup> Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS  
D<sup>r</sup> Harsh Vardhan (Inde), Président du Conseil exécutif  
S.E. M. Cleopa Kilonzo Mailu, Ambassadeur, Représentant permanent du Kenya auprès des Nations Unies à Genève, a participé au nom du D<sup>r</sup> Patrick Amoth (Kenya)  
M. Björn Kümmel (Allemagne), Vice-Président du Conseil exécutif  
D<sup>r</sup> Frank Anthony (Guyana), Vice-Président du Conseil exécutif  
D<sup>re</sup> Amelia Afuha'amango Tu'ipulotu (Tonga), Rapporteuse

### Observateurs

Les coordonnateurs régionaux ci-après étaient invités en qualité d'observateurs :

- Amériques : Guatemala – S.E. M<sup>me</sup> Carla Rodriguez, Ambassadrice, Représentante permanente du Guatemala auprès du Bureau des Nations Unies à Genève, et M. Luis Erick Gudiel, Mission permanente, Genève
- Asie du Sud-Est : Indonésie – M<sup>me</sup> Meutia Hasan
- Europe : Norvège – M<sup>me</sup> Kari Hoel
- Méditerranée orientale : Iran – M. Farhad Mamdouhi
- Pacifique Occidental : Australie – M<sup>me</sup> Madelaine Heyward, Mission permanente, Genève

### Secrétariat

D<sup>r</sup> B. Schwartländer, Chef de Cabinet  
M<sup>me</sup> Jane Ellison, Directrice exécutive, Relations extérieures et gouvernance  
D<sup>r</sup> Timothy Armstrong, Directeur, Organes directeurs, GBS  
M. Nicolas Ashforth, chef d'équipe, documentation et édition, GBS  
M<sup>me</sup> Patricia Durand-Stimpson, Assistante du protocole, GBS  
M<sup>me</sup> Gina Vea, Cheffe d'unité, Gouvernance, GBS  
M<sup>me</sup> Laurence Vercammen, Assistante du protocole, GBS

### BUT DE LA RÉUNION

1. Le Bureau du Conseil exécutif et le Directeur général se sont réunis le 27 novembre 2020, par vidéoconférence. Le D<sup>r</sup> Ahmed Mohammed Al Saidi (Oman) et le D<sup>r</sup> Patrick Amoth (Kenya), Vice-Présidents, n'ont pas pu y assister. S.E. l'Ambassadeur M. Cleopa Kilonzo Mailu (Kenya) a participé au nom du Vice-Président représentant le Kenya. Les coordonnateurs régionaux étaient également présents en qualité d'observateurs.

2. Les participants à la réunion examineraient les commentaires relatifs à la récente Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé (reprise de la session) et à la cent quarante-septième session du Conseil exécutif (reprise de la session). Puis, ils discuteraient des modalités de la trente-troisième réunion du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif (PBAC) et de la cent quarante-huitième session du Conseil exécutif, toutes deux prévues en janvier 2021. Afin de finaliser l'ordre du jour provisoire de la cent quarante-huitième session du Conseil exécutif, les participants examineraient ensuite les incidences sur l'ordre du jour provisoire des résultats de la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé (reprise de la session).

3. Dans ses observations liminaires, le Président du Conseil exécutif a félicité le Directeur général pour la reprise fructueuse des sessions des organes directeurs. Les modalités en distanciel ont permis à l'Organisation de continuer à s'acquitter de ses fonctions courantes. En accueillant le Bureau du Conseil, le Directeur général a remercié les États Membres pour leur soutien unanime. L'unité était une condition essentielle pour obtenir des résultats.

## **REPRISE DES SESSIONS DE L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ ET DU CONSEIL EXÉCUTIF : COMMENTAIRES**

4. Le Bureau du Conseil a estimé que la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé (reprise de la session) avait été une réussite. Néanmoins, les discussions sur la gestion de l'ordre du jour devraient avoir lieu plus tôt, de sorte que les délégations aient davantage de temps pour se préparer. Il a également été noté que les modalités en distanciel avaient eu un impact négatif sur les échanges, qui constituent un ingrédient essentiel de la bonne gouvernance et du contrôle.

## **FORMAT DES PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF ET DE SON COMITÉ DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION**

5. Le Bureau du Conseil a convenu que, compte tenu de la situation épidémiologique actuelle, il était sage de se préparer à des réunions virtuelles du Conseil exécutif et du PBAC en janvier 2021, et de prendre une décision claire sur cette modalité le plus tôt possible. Néanmoins, si la situation venait à changer et qu'elle permette d'utiliser une modalité hybride en janvier, le Secrétariat devrait le communiquer clairement, peut-être en revenant vers le Bureau pour lui demander son avis.

6. Le Bureau a donc **recommandé** que les réunions de janvier des organes directeurs soient organisées selon une modalité en distanciel, tout en conservant la possibilité d'en rediscuter si la situation épidémiologique devait évoluer favorablement dans l'intervalle.

## **MANDATS DE LA SOIXANTE-TREIZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ (REPRISE DE LA SESSION) : CONSÉQUENCES POUR L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CENT QUARANTE-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF**

7. Le Bureau a ensuite examiné une version actualisée du projet d'ordre du jour provisoire de la cent quarante-huitième session du Conseil exécutif. L'ordre du jour a été préparé afin d'indiquer les propositions de modifications à apporter au projet d'ordre du jour provisoire actuellement accessible sur le Web. Les propositions de modifications étaient de deux ordres :

- changements recommandés par le Bureau lors de sa précédente réunion en septembre (y compris ceux prescrits par les résolutions et décisions adoptées en août par la procédure écrite d’approbation tacite) ;<sup>1</sup>
- changements résultant des recommandations de la trente-deuxième réunion du PBAC en octobre et des résolutions et décisions adoptées lors de la reprise de la session de l’Assemblée de la Santé en novembre.

8. Les modifications suivantes ont été proposées, concernant les mandats accordés par les sessions des organes directeurs en octobre et novembre :

- à la suite de l’adoption de la résolution WHA73.8, une deuxième subdivision à ajouter au sous-point relatif au travail de l’OMS dans les situations d’urgence sanitaire, intitulée « Renforcement de la préparation aux situations d’urgence sanitaire : application du Règlement sanitaire international (2005) » ;
- à la suite des discussions de la trente-deuxième réunion du PBAC et à la Commission B de la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé (reprise de la session), une subdivision à ajouter au sous-point relatif au projet de budget programme 2022-2023, intitulée « Financement durable » ;
- à la suite de l’adoption de la décision WHA73(31), au titre du point intitulé « Questions budgétaires et financières », un nouveau sous-point 17.4 à ajouter, intitulé « État du recouvrement des contributions, et notamment celles des Membres redevables d’arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l’application de l’article 7 de la Constitution » ;
- à la suite de la demande du PBAC au Secrétariat, à sa trente-deuxième réunion, présenter un rapport sur la cybersécurité, le titre du point relatif à la stratégie de rénovation des bâtiments de Genève doit être modifié comme suit : « Le point sur le Fonds pour les infrastructures », l’ancien titre du point devenant le titre d’un deuxième sous-point ; un nouveau premier sous-point à ajouter, intitulé « Le point sur la gestion et la technologie de l’information » ;
- à la suite de la discussion à la Commission B de la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé (reprise de la session), au titre du point relatif aux questions de gouvernance, une subdivision à ajouter sous le sous-point relatif à la réforme de l’OMS, intitulée « Réforme de l’OMS – Journées mondiales de la santé ».

9. **Plan d’action à l’échelle du système des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’avancement des femmes (UN-SWAP).** En ce qui concerne les demandes formulées par le PBAC et à la Commission B de la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé, le Secrétariat n’a pas proposé d’ajouter un point sur le processus UN-SWAP, car la question pourrait être traitée dans le cadre de la section correspondante du projet de budget programme et du sous-point relatif à la mise à jour concernant les ressources humaines.

---

<sup>1</sup> Voir le compte rendu de la réunion du Directeur général et du Bureau du Conseil exécutif du 16 septembre 2020 ([https://apps.who.int/gb/gov/fr/chair-and-officers-of-the-executive-board\\_fr.html](https://apps.who.int/gb/gov/fr/chair-and-officers-of-the-executive-board_fr.html)).

10. Dans ses discussions, le Bureau a demandé au Secrétariat d'évaluer s'il était réaliste de demander au Conseil exécutif de traiter l'ordre du jour tel que modifié. Il a également été demandé au Secrétariat si, compte tenu de l'importance capitale que revêt la lutte contre la COVID-19 pour les États Membres, il ne serait pas préférable d'ouvrir le Conseil par une discussion sur la riposte à la COVID-19 au titre du pilier 2. Enfin, il a été rappelé au Secrétariat qu'il est important d'envoyer le plus tôt possible aux États Membres un plan clair pour la gestion de l'ordre du jour.

11. Le Secrétariat avait conscience que l'ordre du jour était chargé et que des projets de résolutions et de décisions en lien avec celui-ci étaient déjà en préparation. Néanmoins, le Secrétariat a tiré des leçons de la récente session en ligne de l'Assemblée de la Santé. Sur cette base, le Secrétariat formulerait des propositions concernant la gestion de l'ordre du jour et entamerait des discussions à ce sujet avec les États Membres. Le Secrétariat a exprimé son soutien à l'idée d'ouvrir le Conseil par un débat sur la riposte à la COVID-19 au titre du pilier 2.

12. Sur la base de ce qui précède, le Bureau du Conseil est **convenu** que l'ordre du jour provisoire devrait être finalisé en apportant les modifications mentionnées ci-dessus et que le Conseil devrait commencer par discuter des points relevant du pilier 2.

= = =